

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 3 Novembre 2015

Présents : Mr FEVRIER, Maire. Mme FIALON, adjointe au Maire. Mme MALGOUZOU, Directrice de l'école. Mme DEMAS, Mme DUTRIEUX, Mme FEYT, Mme MONTIL, Mme NOYGUES, Mme PARAMELLE, Mr PEAN, Mme RAGEY, Mme SOLIER, Mme VENZAC enseignants. Mme YBORRA, Déléguée Départementale de l'Education Nationale. Mr BASSET Philippe, Mme BONNISSEAU Cécilia, Mme MAYET Estelle, Mme HUBERT Céline, Mme TEULADE Christelle, Mr VERMERIE Marc, Mme VOLPILHAC Céline, représentants des parents d'élèves.

Excusés : Mme VIVENOT, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme MOKADEM, enseignante, Mr DELMAS, Délégué Départemental de l'Education Nationale suppléant. Mme BAILLEUL Carine, Mme CZUBATI Sabine, Mme TEULADE Fabienne, représentants des parents d'élèves.

Madame MALGOUZOU invite les participants à se présenter lors d'un tour de table. Deux secrétaires de séance sont désignées : Mme HUBERT et Mme DUTRIEUX.

Pour information, Mr Unal a été remplacé depuis septembre 2015 par Mme Vivenot.

I. Installation du Conseil d'Ecole – Attributions

Pour les personnes nouvellement élues, Mme MALGOUZOU rappelle les attributions du Conseil d'Ecole ainsi que sa composition.

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- le directeur de l'école ;
- le Maire ou son représentant et un conseiller municipal ;
- les maîtres de l'école ;
- un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école ;
- les représentants des parents d'élèves,
- le délégué départemental de l'Education Nationale.

L'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Il est rappelé que le Conseil d'Ecole peut être amené à donner son avis sur l'ensemble des questions qui concernent la vie de l'école, notamment :

- vote le règlement intérieur de l'école.
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur : les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; l'utilisation des moyens alloués à l'école ; les conditions optimales de scolarisation des enfants en situation de handicap ; les activités périscolaires ; la restauration scolaire ; l'hygiène scolaire ; la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- statue, sur proposition des équipes pédagogiques, pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- adopte le projet d'école ;
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles ;
- est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Ont été élus comme représentants des parents d'élèves : Mme BAILLEUL Carine, Mr BASSET Philippe, Mme BONNISSEAU Cécilia, Mme CZUBATI Sabine, Mme MAYET Estelle, Mme HUBERT Céline,

Mme TEULADE Christelle, Mme TEULADE Fabienne, Mr VERMERIE Marc, Mme VOLPILHAC Céline.

II. Bilan de rentrée

A ce jour, l'effectif total de l'école est de 161 élèves, soit 20,12 élèves en moyenne par enseignant. Il se répartit comme suit :

2 T.P.S. (nés en 2013), 21 P.S., 16 M.S., 10 G.S., 23 C.P., 17 C.E.1, 26 C.E.2, 27 C.M.1, 19 C.M.2.

6 enfants nés en 2013 (TPS) sont inscrits et devraient faire leur rentrée au cours de cette année scolaire 2015-2016.

Effectif par classe au 03/11 :

T.P.S. / P.S.	Mme MONTIL	17 élèves (23 élèves en cours d'année)
P.S. / M.S.	Mme MALGOUZOU	22 élèves
G.S./C.P.	Mme PARAMELLE / Mme VENZAC	16 élèves
C.P.	Mme NOYGUES	17 élèves
C.E.1/C.E.2	Mme Mr PEAN / Mme VENZAC	21 élèves
C.E.2	Mme RAGEY / Mme VENZAC	22 élèves
C.M.1	Mme DUTRIEUX	27 élèves
C.M.2	Mme FEYT	19 élèves
Maîtresse E (R.A.D)	Mme DEMAS	

Soit un total de 167 élèves à partir d'avril 2015.

L'école est rattachée au RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés) d'Arpajon sur Cère : Mme DEMAS Monique maîtresse E, Mme GALVAING Marie-Pierre psychologue scolaire, et Mme BLANCHET Lydie, maîtresse G qui interviennent à l'école sur la demande des enseignants et/ou des parents.

Le RASED intervient sur l'école. En début d'année, une plaquette a été élaborée par l'équipe du RASED et cette plaquette est disponible à la demande des familles en en faisant la demande par le biais du cahier de liaison.

La psychologue scolaire peut réaliser en concertation avec les parents des bilans analysant les besoins rencontrés par certains élèves. Elle peut proposer aux enseignants, aux parents et aux élèves des entretiens qui permettent d'organiser au mieux des aides spécialisées. Ces dernières sont assurées par la maîtresse E qui dispense une aide à dominante pédagogique aux élèves qui présentent des difficultés persistantes d'apprentissage scolaire. Elle intervient tous les matins sur l'école de Saint-Mamet.

La maîtresse G apporte une aide rééducative auprès des élèves qui rencontrent soit des difficultés à s'engager dans les activités scolaires, soit à devenir élève. Elle passe une demi-journée à l'école, le mardi après-midi.

Mme LEMOINE Sandrine intervient 20 heures sur l'école sur un poste d'Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap depuis le 1^{er} octobre 2015. Elle accompagne 20 heures par semaine deux enfants à besoins particuliers et remplace Mme SALAT dont le contrat non renouvelable est arrivé à échéance le 3 novembre.

Mme GUERRIER Catherine intervient en tant qu'Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap 20 heures par semaine auprès de deux élèves.

Depuis le départ de Mme SALAT, plus aucune heure n'est allouée à l'aide administrative de l'école.

III. Règlement intérieur de l'école

Le règlement départemental est en vigueur dans l'école. Pour l'année scolaire 2015-2016, il n'y a eu aucune demande de modification. Le règlement est validé.

IV. Dispositif des Activités Pédagogiques Complémentaires

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, 63 élèves (41%) ont bénéficié à un moment donné des Activités Pédagogiques complémentaires (APC).

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont commencé dès la rentrée pour toutes les classes à partir du C.P. Elles ne commenceront avec les élèves de G.S. qu'à partir de janvier 2016.

Le dispositif se présente comme suit :

- lundi de 16h00 à 17h00 : CE2 et CM1
- mardi de 16h00 à 17h00 : CE1/CE2 et CM2
- lundi et mardi de 16h00 à 16h45 ou 17h00 : CP et GS

La directrice rappelle que les activités pédagogiques complémentaires (APC) viendront s'ajouter aux 24 heures d'enseignement hebdomadaire et se dérouleront en groupes restreints.

Les enseignants ont 36 heures allouées pour ces APC. Il peut, par exemple, s'agir d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'un accompagnement du travail personnel des élèves, d'une activité prévue par le projet d'école, ou des sorties avec dépassement d'horaires (ex : théâtre...).

Mme MALGOUZOU rappelle aux parents, qui rencontreraient des problèmes d'organisation (emplois du temps, cantine...) les amenant à refuser ces activités, de prendre contact avec l'enseignant afin de trouver une solution.

V. Enseignement de l'anglais

L'enseignement de l'anglais est dispensé par les enseignants.

Chaque professeur enseigne l'anglais dans sa classe. Toutefois, il y a un échange de service entre la classe de CE2 et celle de CM1 : Mme Dutrieux ne possédant pas l'habilitation pour cet enseignement.

VI. Occitan

Mr HUGUET intervient cette année de la M.S. au C.M.2, un lundi sur trois. Cette activité a débuté le 12 octobre 2015.

8h35 – 9h20	C.M.2
9h25 – 9h55	C.M.1
10h05 – 10h40	G.S./C.P.
10h45 – 11h30	C.E.2

13h35 – 14h20	C.E.1/C.E.2
14h25 – 15h10	C.P.
15h15 – 15h55	M.S.

VIII. Projets

Communs :

Il a été choisi encore cette année de répartir les sorties par cycles, afin de réduire les coûts de transports.

→ Musique (périodes 3 : après les vacances de Noël) : une intervention par semaine dans toutes les classes par Denis Wagenmann (DUMISTE).

→ Piscine : 7 séances seront dispensées au Centre Aquatique d'Aurillac du 5 janvier au 10 mars 2016, le mardi après-midi pour les GS/CP et CM2, et le jeudi après-midi pour les CP et CE1/CE2. Désormais, l'agrément piscine ne nécessite plus de renouvellement.

→ Regroupements sportifs cantonaux :

- Cross : il a eu lieu à Saint Mamet, le 9 octobre 2015 pour les classes de GS au CM2.
- Randonnée APER et thèque le 20 et 27 mai 2016 pour les cycles 2 et 3.
- Tennis à Aurillac le vendredi 22 janvier 2016 pour les classes de cycle 3.
- Course d'orientation au Rouget pour le cycle 3.
- Gymnastique : 3 ou 4 mars 2016 pour le cycle 1 le matin et le cycle 2 l'après-midi

→ Arbre de Noël offert par l'APE à la salle polyvalente, avec des cadeaux destinés à la classe au pied du sapin, le vendredi matin 18 décembre 2015 (Un album par enfant et des jeux pour la classe). Lors de cette manifestation, des chocolats ou des bonbons seront distribués aux enfants.

→ 2 spectacles proposés par la Communauté de communes Entre Cère et Rance.

• pour les maternelles et CP : spectacle "Marche ou rêve" par la cie Lunatic au Rouget le jeudi 31 mars 2016.

• pour le spectacle des primaires : spectacle "Dans ma tête" par la cie Entre eux deux rives, les 25 et 26 avril 2016.

→ « Ecole et cinéma » : 3 films d'auteur au cinéma d'Aurillac pour les CE2, CM1 et CM2.

→ Participation au « Prix des Incorruptibles » en partenariat avec la médiathèque de Saint-Mamet (MS au CM2). Nous remercions la municipalité pour l'achat des livres.

→ Fête de l'école le vendredi 1^{er} juillet, après l'école.

→ Projet « écoute », en collaboration avec les conseillers pédagogiques départementaux en arts visuels et en musique, mis en place dans toutes les classes.

Présentation des différents projets par les enseignants des classes concernées :

T.P.S. / P.S. et P.S. / M.S.

→ Sorties à la médiathèque municipale tous les 15 jours (le mercredi pour les TPS/PS et le mardi pour les P.S./M.S.), pour regarder des albums, écouter des histoires, emprunter des livres pour la classe.

→ Une sortie à la Plantelière, le lundi 20 juin 2016, à Arpajon Sur Cère en collaboration avec le CPIE pour finaliser le thème des « cinq sens » étudié en classe.

→ 4 séances de Poney à la ferme équestre Bel Air à Saint Mamet.

→ Exposition sur le loup organisée par la médiathèque de Saint Mamet en lien avec le thème étudié en classe.

G.S./C.P. et C.P.

→ Sorties à la médiathèque municipale à peu près tous les 15 jours pour emprunter des livres pour la maison.

→ Une « semaine lecture GS/CP » (pour assurer la liaison GS CP du 30 mai au 3 juin le matin).

→ Une sortie au Musée d'Art et d'Archéologie, en liaison avec le projet « écoute » le 27 novembre

→ Une sortie de fin d'année à Rénac le 28 juin (acrobranche)

→ Une « semaine mathématiques » avec les TPS/PS/MS fin mars.

C.E.1/C.E.2

→ Sorties régulières à la médiathèque (tous les 15 jours).

→ Journal de classe : 1 édition par trimestre.

→ Une sortie avec la classe de CE2 au Musée d'Art et d'Archéologie sur l'exposition « Postures », en lien avec le projet « écoute » le 12 novembre 2015.

→ Echange inter-écoles sur Aurillac sur le projet commun d'écriture d'un « conte des origines ».

→ Sortie une journée, fin mai 2015, à Saint Céré : étude de la circulation de l'eau dans nos rivières et visite du château de Castelnaud.

C.E.2

→ Sorties régulières à la médiathèque (emprunt de livres et lecture devant la classe).

→ Sorties USEP (athlétisme à La Ponétie)

→ Une sortie avec la classe de CE1/CE2 au Musée d'Art et d'Archéologie sur l'exposition « Postures », en lien avec le projet « écoute » le 12 novembre 2015.

→ Projet théâtre et chant : présentation d'une comédie musicale, aux élèves de l'école et aux parents de la classe

→ Sortie à Rodez, au musée Fenaille avec les CM2.

C.M.1

→ Sorties à la médiathèque tous les 15 jours pour emprunter des livres : lecture d'un passage d'un livre et échange autour du livre avec les camarades

→ Sorties USEP (athlétisme à La Ponétie)

- Création d'un conte à la manière de Grimm, mise en scène du conte et présentation du spectacle aux élèves et aux parents
- Sortie au camping de Saint Mamet avec une nuitée (activités piscine, randonnée et jeux traditionnels)
- Sortie au Château d'Anjony en lien avec l'étude de la période du Moyen Age.

C.M.2

- Sorties à la médiathèque une fois par mois pour emprunter des livres pour la bibliothèque de classe.
- Participation à la cérémonie du 11 novembre pour les élèves qui le souhaitent (lectures de lettres de poilus, participation à la chorale avec les anciens combattants pour chanter la Marseillaise)
- Sorties USEP (athlétisme à La Ponétie)
- Ecriture d'un conte collectif et mise en valeur du conte écrit collectivement par la création d'un objet livre en lien avec l'art visuel
- Sortie à Rodez, au musée Fenaille avec les CE2.

Nous remercions l'APE pour le financement des sorties scolaires, financement possible notamment grâce aux bénéfices récoltés lors des manifestations qu'elle organise :

- la bourse aux jouets, le dimanche 6 décembre 2015,
- le quine (en commun avec le collège), prévu le dimanche 10 janvier 2016,
- la vente de chocolats vers les congés de printemps,
- la fête de l'école, le 1^{er} juillet.

XI. Rappel : nouveaux programmes

De nouveaux programmes de maternelle sont en application depuis la rentrée 2015. Ils se répartissent en cinq domaines d'apprentissage :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde.

En ce qui concerne l'élémentaire, ils sont en cours d'élaboration au Ministère et devraient rentrer en vigueur à la rentrée 2016. Néanmoins, « l'enseignement moral et civique » (EMC) a remplacé dès la rentrée 2015 « l'instruction civique » des programmes de 2008 : 36 heures annuelles sont dispensées pour cet enseignement (à partir du CP).

XII. Projet d'école 2015-2018

Un nouveau projet d'école a été élaboré au cours de l'année scolaire 2014/2015. Un avenant, prenant en compte les nouveaux programmes de maternelle, est en attente de validation par l'IEN pour une mise en place à la rentrée de janvier 2016.

Ce projet sera présenté lors d'un deuxième conseil d'école prévu au second trimestre.

XIII. Questions diverses

Cette année encore, la Municipalité a offert un dictionnaire à tous les élèves de C.E.2 à la rentrée. L'équipe enseignante présente ses remerciements.

1. Panneau d'affichage : Il est demandé par les représentants des parents d'élèves que le panneau d'affichage situé près du portail noir soit déplacé vers l'entrée principale (portail vert). Rappelons que l'entrée de l'école a été modifiée suite au plan Vigipirate.
2. Sortie garderie : Suite au changement d'heure et compte-tenu du maintien du Plan Vigipirate, les parents qui viennent chercher les élèves le soir à la garderie ne sont pas identifiables du personnel assurant la surveillance de cette garderie. Un système de sonnette ou d'interphone ou d'éclairage peut-il être envisagé ?

Intervention de Mr Le Maire :

- Remercie encore l'APE pour son investissement permettant la réalisation de nombreuses et diverses activités proposées pour les élèves.
- Insiste sur l'importance pour les enfants de fréquenter la médiathèque, pendant et hors des temps scolaires. Cette infrastructure est très investie par la Municipalité qui contribue à l'achat des livres et par la bibliothécaire qui recherche des activités et des spectacles de qualité à proposer aux enfants.
- Souhaite que la piscine découverte soit davantage utilisée au mois de juin.
- Accepte le déplacement du panneau d'affichage et évoque l'installation d'une gâche électrique qui pourrait résoudre le problème soulevé concernant la garderie.
- Nouvelle école : première réunion de chantier prévue la semaine du 9 novembre, Terrassement prévu début décembre après travaux de préparation dans le bas du bourg. Fin des travaux espérée en février 2017.
- Conseil municipal des jeunes : prévoir les élections de deux délégués de CE2 pour compléter ce conseil et pouvoir relancer les projets.

Mme MALGOUZOU remercie tous les participants et clôture la séance.

Mme HUBERT

Mme DUTRIEUX

Mme MALGOUZOU